

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--

DECRET N°75-78 du 1er avril 1975

déterminant les directions générales
et directions des ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975 fixant la composition du Cabinet
du Président de la République et la structure des Ministères ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouverne-
ment et le décret N°75 26 du 29 janvier 1975 qui l'a modifié ;
VU le décret N°74 289 du 4 novembre 1974, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement ;
Sur décision du Bureau Politique du Conseil National de la Révolution en
date du 27 mars 1975 ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Les ministères mentionnés ci-dessous comprennent les direc-
tions générales, directions, sociétés et organismes ci-après :

I - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction du Département 1 (Pays Socialistes),
- Direction du Département 2 (Europe Occidentale et Amérique
du Nord).
- Direction du Département 3 (Autres pays, Tiers-Monde),
- Direction du Département 4 (Organisations Internationales),
- Direction du Protocole et des Affaires Consulaires

II - MINISTERE DES FINANCES

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction des Impôts,
- Direction des Douanes,

.../...

- Direction du Budget,
- Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique,
- Direction du Contrôle Financier,
- Direction des Contrôles et Vérifications,
- Direction des Affaires Monétaires et Bancaires,
- Direction du Contentieux et Agent Judiciaire,
- Direction du Garage Central Administratif,
- Direction Générale de la Société Dahoméenne de Banque,
- Direction Générale de la Banque Dahoméenne de Développement,
- Direction Générale de la Loterie Nationale,
- Direction Générale de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurances.

III - MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA COORDINATION DES AIDES EXTERIEURES.

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction de la Planification d'Etat,
- Direction de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique,
- Direction de la Coordination des Aides.

IV - MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction de la Santé Publique,
- Direction des Affaires Sociales,
- Direction des Pharmacies,
- Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée,
- Direction du Centre National Hospitalier et Universitaire,
- Directions Provinciales,
- Direction Générale de l'Office National de Pharmacie.

V - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction des Enseignements du 1er Degré,
- Direction des Enseignements du 2ème Degré,
- Direction des Enseignements Techniques et de la Production Scolaire,
- Direction des Bourses et Secours Scolaires,
- Direction de la Sclolarité, des Examens et Concours,
- Direction des Commissions et Conseils Nationaux,
- Direction de la Librairie Nationale,
- Recteur de l'Université,
- Vice-Recteur.

VI - MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction de l'Industrie,
- Direction du Commerce Extérieur,
- Direction du Commerce Intérieur,
- Direction des Mines, de la Géologie et des Hydrocarbures,
- Direction Générale de l'Office National du Tourisme et de l'Hôtellerie,
- Direction Générale de la Société Nationale des Huileries du Dahomey,
- Direction Générale de la Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey,
- Direction Générale de la Société Dahoméenne d'Electricité et d'Eau,
- Direction Générale de la Société Dahoméenne pour le Développement de l'Industrie et du Commerce,
- Direction Générale de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers,
- Société des Ciments du Dahomey (SCD)
- Industrie Dahoméenne des Textiles (IDATEX) .../...
- Industrie Cotonnière du Dahomey (ICODA),
- Chambre de Commerce et d'Industrie.

VII - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction des Affaires Politiques et de l'Administration Territoriale,
- Direction de la Sécurité d'Etat,
- Direction de la Sûreté Nationale,
- Direction des Ecoles de Police.

VIII - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS, POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction des Routes et Ponts,
- Direction de l'Habitat et de la Construction,
- Direction de la Topographie et du Cadastre,
- Direction de la Marine Marchande,
- Direction Générale de la Société Nationale de Transit et de Consignation,
- Direction Générale du Port Autonome de Cotonou,
- Direction Générale de l'Office Dahoméen des Manutentions Portuaires,
- Direction Générale de la Compagnie Dahoméenne de Navigation Maritime,
- Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications,
- Organisation Commune Dahomey-Niger (OCDN),
- Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

IX - MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION NATIONALE

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction de l'Information et de la Propagande,
- Direction de l'Agence Dahoméenne de Presse,
- Direction de l'Office National d'Edition, de Presse et d'Imprimerie,
- Direction Générale de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Dahomey,
- Direction Générale de l'Office National de Cinéma du Dahomey.

X - MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE POPULAIRE ET DES SPORTS

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction de la Culture Populaire,
- Direction des Activités de Jeunesse,
- Direction de l'Alphabétisation,
- Direction des Sports et Loisirs,
- Institut National d'Education Physique et Sportive.

XI - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

- Direction Générale du Ministère,
- Direction des Etudes et de la Planification,
- Direction des Affaires Financières et Administratives,
- Direction de l'Emploi,
- Direction du Personnel de l'Etat,
- Direction du Contentieux,
- Direction de la Commission des Stages,
- Direction du Centre de Perfectionnement du Personnel de Bureau,
- Direction Générale de la Caisse Dahoméenne de Sécurité Sociale.

ARTICLE 2 - La composition des services centraux des Ministères de la Justice et de la Législation et du Développement Rural et de l'Action Coopérative sera fixée ultérieurement.

ARTICLE 3 - Les Ministres sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 1er avril 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KERIKOU

Le Ministre des Finances,


Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliations : ER 15 CS 8 Minis-
tères 13 CNR 4 SGG 4 SPD 2 DGM 13
DEP 13 DAFA 13 Cab.Mil. 2 IAA 1
DGCT-IGF 2 DPE-INSAT-DGAJL 6
JORD 1 DB-DCF-2 DTCP 4 DI 4 DP 2